



Communiqué de Presse Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

Derrière l'annonce du partenariat entre STMicroElectronics et GlobalFoundries de nombreuses questions en suspens !

Ce 12 juillet, Macron est venu annoncer à Crolles, sur le site de STMicroelectronics (ST), un projet de « mega-fab » dans le cadre d'une coopération de l'entreprise franco-italienne avec son homologue et fondateur américain GlobalFoundries (GF). L'objectif est de doubler d'ici 2030 la production de puces en France. Cette annonce est une des matérialisations de l' « [European Chips Act](#) » et de sa déclinaison nationale « [France 2030](#) » pour accroître notre souveraineté sur la filière.

Depuis de nombreuses années la CGT pointe la fragilité de la filière électronique française. Les récentes pénuries associées à la crise du Covid-19 n'ont fait que mettre en lumière une problématique structurelle. Sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du composant en passant par l'assemblage et la sous-traitance, le sous-investissement et les délocalisations ont été la règle ces dernières dizaines d'années avec la désindustrialisation du pays alors qu'historiquement de nombreux leaders du secteur étaient français.

Plus récemment, dans les semi-conducteurs, l'abandon lent mais continu des technologies de pointe et un recours croissant aux fonderies étrangères par ST nous a mis dans une situation de dépendance alors que les enjeux stratégiques et même géopolitiques autour du numérique ne font que se renforcer. C'est pourquoi nous ne pouvons que nous féliciter d'une telle annonce qui marque également un changement majeur de positionnement de l'Union Européenne avec la validation d'aides publiques pour un tel investissement productif. Néanmoins nous insistons une nouvelle fois sur le fait qu'au-delà du composant c'est bien la filière dans son ensemble (PCB, back-end, composants passifs, substrats en silicium...) qui doit bénéficier de cette dynamique, sinon cela reviendra à « bâtir un château sur du sable ».

Cette nouvelle usine, qui dans les faits n'en est pas une puisqu'il s'agit d'un complément de l'extension de l'usine de ST de Crolles (*Gateway 1/2/3* en cours), sera dédiée à la technologie FDSOI créée dans le bassin grenoblois grâce à une coopération entre le CEA-LETI, Soitec et ST. Là où le bas blesse, c'est que ST avait volontairement stoppé le développement de cette technologie au nœud 28nm il y a quelques années, alors que GF maîtrise aujourd'hui le 22nm et Samsung le 18nm. Le retard accumulé se paye « *cash* » (objectif 10nm à terme dans le cadre de cette coopération) et avec beaucoup d'argent public puisque la facture totale du projet s'élève à 5,7 milliards d'euros dont 2,5 milliards versés par l'Etat (43%).

Ce niveau de subvention publique nous interroge forcément et beaucoup de questions (sans réponses claires aujourd'hui) se posent autour du contrat signé :

- Quelle est la répartition des aides publiques auprès de ces deux partenaires privés ?
- Quel est leur propre niveau d'investissement respectif (financier et humain) ? Aujourd'hui GF annonce que seuls quelques dizaines de leurs salariés seront mis à disposition sur le millier prévu.
- Est-ce que ces aides sont conditionnées alors que nous déplorons vivement que l'Etat Français n'ait pas souhaité renforcer sa position au capital de l'entreprise (27,5% avec l'Etat Italien) ?
- Est-ce que ST va enfin estimer qu'il est temps de payer ses impôts en France alors que sa *holding* est actuellement déclarée à Amsterdam avec les avantages fiscaux associés (...) ?
- Enfin est-ce que cette annonce est de nature à amorcer un nouveau virage de la politique sociale de ST ? Malgré des résultats exceptionnels ces dernières années (FY21 : +25% de CA), la direction impose une rigueur salariale incompréhensible dans un tel contexte inflationniste.

Contact : Fabrice
LALLEMENT,
représentant CGT
Comité Stratégique
de Filière « Industrie
Électronique »

Tél. : 06.25.43.91.30

FL/fg

Même s'il est clair que l'écosystème grenoblois, pôle français principal autour des nanotechnologies, cumule beaucoup d'avantages pour la mise en place rapide de ce projet, on peut légitimement se demander si le fait d'accroître la concentration de telles infrastructures (Soitec vient également d'annoncer une nouvelle usine de substrats SiC à Bernin) sur un territoire aussi restreint (vallée du Grésivaudan) est pertinent et soutenable sur le long terme.

En effet, cette annonce illustre **le phénomène de métropolisation** avec ses flux de capitaux qui s'accumulent toujours dans les mêmes lieux, les métropoles les plus attractives, laissant de côté une bonne partie du territoire. Au vu des niveaux d'investissement prévus dans la filière, la création d'un nouveau pôle de l'électronique ou le développement d'un pôle déjà existant plus modeste aurait été pertinent. Ainsi pourquoi n'a-t-on pas choisi de renforcer un site comme Rousset, alors que son avenir est menacé si une transition vers le 300mm n'est pas organisée ? À noter que Soitec a annoncé en parallèle une extension significative de son usine SOI à Singapour, pourquoi cette nouvelle capacité de production ne serait-elle pas rapatriée en France dans le cadre d'un tel projet ambitieux pour notre politique territoriale et industrielle ?

Ensuite **l'empreinte écologique** d'un tel projet est énorme (eau, énergie, rejets...) et sa localisation doit être réfléchi sur la base de données quantitatives, transparentes et de projections réalistes. Aujourd'hui la pression hydrique exercée par Soitec et ST, pour ne prendre que cet exemple, est déjà énorme (consommation d'une ville de près de 100 000 habitants) sachant que le changement climatique se fait déjà sentir avec ses jours de canicule et ses restrictions d'eau. Sans investissements conséquents pour réduire de façon importante la quantité d'eau prélevée, l'extension de Crolles risque de ne plus être supportable pour le territoire. La CGT demande à ce que l'étude d'impact sur l'ensemble des externalités écologiques négatives de ce projet incluant les investissements associés de ST & GF soit mise à disposition (à défaut le projet doit être suspendu) et analysée par des experts indépendants. Le manque de clairvoyance de nos décideurs politiques sur la filière ne pourrait expliquer une mauvaise décision, prise à la hâte, sur le sujet avec des conséquences dramatiques et irréversibles pour l'écosystème en question.

Enfin, la CGT insiste sur le fait qu'aucun investissement financier majeur ne permettra de redresser durablement notre filière sans anticiper **le besoin urgent de salariés à tous les niveaux de qualification**. Sur ce sujet, notre syndicat travaille depuis des mois sur un projet de filière de formation autour des métiers de la salle blanche. Les enjeux sont multiples car ils concernent à la fois la formation initiale et la formation continue avec un accent particulier autour de la valorisation du métier de technicien dont le rôle est primordial au sein de tels sites de production. En combinant une formation académique solide à l'accès à des installations industrielles (plateforme salle blanche dédiée, alternance...), ce projet permet de proposer une offre de formations variées pour de nombreux profils (jeunes, salariés en poste, retour à l'emploi...). Nous insistons néanmoins sur le fait que seule une politique sociale volontariste (salaires, conditions de travail, reconnaissance de la qualification...) des acteurs du secteur permettra d'accroître l'attractivité de notre filière et de maintenir durablement les salariés en poste (cf. ci-dessus).

Pour conclure, cette annonce majeure et prometteuse pour notre filière est issue d'**une négociation complètement opaque** entre des décideurs politiques français et des acteurs privés, **il est donc maintenant urgent que les problématiques soulevées dans ce document soient discutées**. Les montants d'argent public mis à disposition et les conséquences liées au projet l'exigent.

Montreuil, le 1^{er} août 2022